

Enseignant, école et société 2

UE 39

Version provisoire — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

Enseignant(s) responsable de l'UE : Perrine DEVLEESHOUWER, Sarah BARTHELEMY

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	NPRU31EES3
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	24 h (Q1 24 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequis	Néant
UE corequis	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NPR31ASPSE Aspects sociohistoriques et philosophiques des systèmes éducatifs	24	4	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **ARES. 03** ARES. 3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs
- **ARES. 09** ARES. 9 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement
- **ARES. 14** ARES. 14 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale
- **ARES. 17** ARES. 17 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Autres connaissances ou compétences prérequis

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Aspects sociohistoriques et philosophiques des systèmes éducatifs

Objectifs

L'objectif de ce cours de socio-histoire des systèmes éducatifs est de permettre aux étudiant.e.s de comprendre

les grands enjeux du fonctionnement actuel des institutions éducatives au regard de son histoire.

Nous appliquerons ici les principes de la socio-histoire aux institutions éducatives, c'est-à-dire que nous aborderons la façon dont ces institutions se sont construites en fonction de rapports de pouvoir internes et externes à partir de différentes approches socio-historiques : fonctionnaliste, critique, politique publique, ou institutionnelle .

À l'issue de cet enseignement, les étudiant.e.s seront à même d'identifier les grandes périodes de l'histoire des institutions éducatives, d'en comprendre les enjeux et de reconnaître les liens avec les débats actuels traversant ces institutions pour mieux pouvoir les analyser.

Contenu

Après une introduction abordant la définition de ce qu'est un système éducatif, les grands principes de la socio-histoire et son intérêt pour de futur.e.s enseignant.e.s. Le cours est organisé en 5 grands modules couplant approche chronologique et approche thématique. Chaque module traite d'une question thématique actuelle concernant les systèmes éducatifs tout en la reliant aux enjeux passés. La structure du cours et l'enchaînement des modules suit une logique chronologique. Ces modules visent à analyser l'institution scolaire en tant qu'espace structuré par des rapports de pouvoir, des régimes de savoir, des dynamiques sociales et des dispositifs de gouvernance. Un module thématique additionnel pourrait être ajouté en fonction de l'avancement du cours lors de la dernière séance.

1. Introduction : définition des systèmes éducatifs et de la sociohistoire
2. Origines et héritages de la forme scolaire contemporaine : un parcours du Moyen Âge au XIXe siècle (école et pouvoirs)
3. Massification et conflits scolaires : démocratisation et ségrégation au XXe siècle (école & société)
4. Réformes curriculaires et tournant des compétences : l'école en mutation (1980-2000) (école et savoirs)
5. Pilotage et excellence : la reconfiguration du système éducatif au XXIe siècle (école et gouvernance)

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Aspects sociohistoriques et philosophiques des systèmes éducatifs

Le cours est constitué de 6 séances de 4 heures. Ces séances prendront **majoritairement la forme d'un enseignement ex-cathedra**, mais comprendront également des **moments de lecture, de débats et de réflexion**. La participation active des étudiant.es est encouragée.

Les séances seront chacune organisée en 4 temps, permettant de travailler différentes compétences socio-historiques :

1. **Observer** : Partir de situations vécues en stage, de photos, de vidéos ou de témoignages d'élèves pour développer l'esprit d'analyse sur des situations concrètes
2. **Remonter le temps** : Comprendre comment les processus historiques de la construction du système scolaire
3. **Décrypter** : Appréhender les concepts qui permettent de comprendre et de décrire ces processus

4. **Transformer** : développer une réflexion sur les conséquences des points précédents afin de construire une posture professionnelle éclairée.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Aspects sociohistoriques et philosophiques des systèmes éducatifs

Non renseigné.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Les supports de cours comprennent les présentations PowerPoint et les lectures obligatoires. Ces supports seront communiqués via une classe Teams dont les accès et les modalités de connexion seront communiqués lors du 1er cours.	Ce support de cours est disponible sur internet	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Examen écrit	75 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Évaluation continue	25 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Un **examen écrit** lors de la session d'examen. Les étudiant.es pourront éventuellement obtenir des points bonus lors de la participation à certaines activités proposées en cours.

Une **évaluation continue** réalisée pendant les cours. A chaque séance, les étudiant.e.s seront invité.e.s à rendre des exercices dont la notation sera prise en compte dans la note finale

Notation

Examen écrit en session : **/20** (note certificative).

Les Exercices (évaluation continue) compte pour 25% de la note finale : 5 % par exercice rendu (5 exercices au total).

La note finale ne peut en aucun cas dépasser **20/20**.

L'évaluation continue ne peut être repassée en seconde session. La note obtenue durant l'année sera reportée sur la note globale de la seconde session.

Août

Ensemble de l'UE

Examen écrit	75 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Évaluation continue	25 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Un **examen écrit** lors de la session d'examen. Les étudiant.es pourront éventuellement obtenir des points bonus lors de la participation à certaines activités proposées en cours.

Une **évaluation continue** réalisée pendant les cours. A chaque séance, les étudiant.e.s seront invité.e.s à rendre des exercices dont la notation sera prise en compte dans la note finale

Notation

Examen écrit en session : **/20** (note certificative).

Les Exercices (évaluation continue) compte pour 25% de la note finale : 5 % par exercice rendu (5 exercices au total).

La note finale ne peut en aucun cas dépasser **20/20**.

L'évaluation continue ne peut être repassée en seconde session. La note obtenue durant l'année sera reportée sur la note globale de la seconde session.